

## SÉANCE DU 8 JUILLET 2022

Présents : Christine DEYMIE, Bernard ANDREOLLO, Anne CORDURIES, Emilie FRAYSSINET, Jean-Pierre BENEDET, Hélène SOLIER, Carole JOURNOUD, Nelly BARTHEZEME, Sophia FREDERIC, Pauline MACIA IBORRA

Absents excusés : Alain TREMOLIERES (procuration donnée à Emilie FRAYSSINET)  
Claude CRAYSSAC (procuration donnée à Pauline MACIA IBORRA)  
Pascal CAZOTTES

Secrétaire de séance : Bernard ANDREOLLO

### I / L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30/06/2022

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 30/06/2022.

### II / LES PRETS BANCAIRES POUR LES TRAVAUX DES RUES DU CHAMP DE FOIRE ET DU COUVENT

Mme le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de contacter un emprunt pour financer les travaux des rues du Champ de Foire et du Couvent.

Mme FRAYSSINET présente les différentes offres des établissements bancaires :  
La Banque Postale propose un taux variable déplafonné  
Le Crédit Agricole propose un taux fixe  
La Banque Populaire n'a pas été mesure de faire une proposition (fin enveloppe)  
La Banque des Territoires n'a pas répondu (en pratique +0,5 % du taux du livret A).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient à l'unanimité l'offre du Crédit Agricole :  
Prêt à taux fixe 1,72 %  
Montant 400 000 €  
Durée de l'emprunt 23 ans

### III / LE PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET 5000 TERRAINS

Mme FRAYSSINET a réuni l'ensemble des devis pour la création d'un city stade. Cependant le projet ne doit pas dépasser 100 000 € afin d'être éligible à la subvention du plan « 5000 terrains de sport » de l'Agence Nationale du Sport.  
Elle propose donc au conseil municipal de demander une aide pour la construction et l'éclairage d'un city stade (un terrain de basket et deux pistes d'athlétisme) sachant que le mur d'escalade n'entre pas dans le dispositif « 5000 terrains de sport ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le plan de financement présentée par Mme FRAYSSINET :

Dépense			Recette		
Désignation	Entreprise	Montant	Désignation	Subvention	Montant
Travaux	City stade	85 769,36	Agence national du sport	80%	68 615,49
	Eclairage				
	Terrassement				
			Autofinancement		17 153,87
	Total HT :	85 769,36	Total :		85 769,36

M. BENEDET s'est renseigné, l'enveloppe du dispositif « 5000 terrains » allouée au département du Tarn s'élève seulement à 500 000 €.

#### IV / QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire rencontrera prochainement le sénateur M. FOLLIOU et le secrétaire général de la préfecture du Tarn M. CHOLET, elle abordera le besoin de financement pour les projets de la commune.

- Une agricultrice recherche un terrain plat de 1 ha pour un projet de compost des biodéchets qu'elle revendrait à une coopérative agricole. La mairie n'a pas cette réserve foncière, l'agricultrice demandera à d'autres structures de la commune.

- Les membres du conseil municipal n'ont pas de corrections à apporter au formulaire de demande de subvention destiné aux associations.

- Dans le cadre des travaux de réaménagement de la place de la tour, l'expertise de l'état sanitaire des arbres a coûté 2 592 €.

La séance du Conseil Municipal est levée à 18h40.